

REÇU le 23 OCT. 2023

PAYE COMPTABILITÉ
LE 07.351
PAR
DE

Maitre d'Ouvrage :
HECTARE SA
75 Rue 21 les Portes Domitienne
251, Rue du Romain BP18
34 740 - VENDARGUES

HECTARE
URBANISME DURABLE

CAPINGÉ

Maitre d'Œuvre :
SARL CAPINGÉ
1950 Av Maréchal Juin
Bât - Le Polygone
30900 NIMES

LOTISSEMENT Hédiair "Louis Chassaret" - 18 lots - Avenue Jean Aurillon à GÉNÉRAC

CERTIFICAT DE PAIEMENT

SITUATION N°	6&DGD	DATE:	5 septembre 2023
--------------	-------	-------	------------------

1 : MARCHÉ

Entreprise titulaire : LAUTIER MOUSSAC
ZA Peire Plantade - RD226 - 30190 MOUSSAC

LOT 2 : Voirie	HT	TVA	TTC
Montant du marché :	167 351,00 €	33 470,20 €	200 821,20 €
Montant de l'avenant :	60 720,00 €	12 144,00 €	72 864,00 €

2 : DÉCOMPTÉ

	HT	TVA	TTC
Montant total des Travaux	167 351,00 €	33 470,20 €	200 821,20 €
Montant de l'avenant	60 720,00 €	12 144,00 €	72 864,00 €
Montant des travaux déjà facturés	135 040,00 €	27 008,00 €	162 048,00 €
Montant total des travaux restant dus à ce jour	31 765,00 €	6 353,00 €	38 118,00 €

3 : DETAILS PRESTATIONS MARCHÉ

	suivant marché montant HT	% Réalisé	Réalisé	facturé à ce jour	Restera à percevoir	HT à ce jour	TVA	TTC
I - Préparation du chantier	6 200,00 €	94%	5 850,00 €	5 850,00 €	350,00 €	5 850,00 €	1 170,00 €	7 020,00 €
II - Terrassement divers	1 750,00 €	100%	1 750,00 €	1 750,00 €	0,00 €	1 750,00 €	350,00 €	2 100,00 €
III - Maçonnerie	40 310,00 €	77%	30 900,00 €	30 900,00 €	9 410,00 €	30 900,00 €	6 180,00 €	37 080,00 €
IV - Mur de soutènement bassin	33 750,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	33 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
V - Revêtements et structures voirie / trottoirs	42 710,00 €	100%	42 710,00 €	42 710,00 €	0,00 €	42 710,00 €	8 542,00 €	51 252,00 €
VI - Mobiliers Urbains et Signalisation V-H	6 400,00 €	100%	6 400,00 €	6 400,00 €	0,00 €	6 400,00 €	1 280,00 €	7 680,00 €
VII - Clôture et portail	15 350,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	15 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VIII - Contrôle et réception	1 350,00 €	100%	1 350,00 €	1 350,00 €	0,00 €	1 350,00 €	270,00 €	1 620,00 €
IX - Travaux extérieurs	19 531,00 €	236%	46 080,00 €	46 080,00 €	-26 549,00 €	46 080,00 €	9 216,00 €	55 296,00 €
TOTAL LOT 2	167 351,00 €	81%	135 040,00 €	135 040,00 €	32 311,00 €	135 040,00 €	27 008,00 €	162 048,00 €

4 : AVENANT MARCHÉ

Avenant n°1 - LOT 2								
Travaux supplémentaires	60 720,00 €	100%	60 720,00 €	60 720,00 €	0,00 €	60 720,00 €	12 144,00 €	72 864,00 €
TOTAL Avenant	60 720,00 €	100%	60 720,00 €	60 720,00 €	0,00 €	60 720,00 €	12 144,00 €	72 864,00 €

TOTAL Marché + Avenant	228 071,00 €	86%	195 760,00 €	195 760,00 €	32 311,00 €	195 760,00 €	39 152,00 €	234 912,00 €
------------------------	--------------	-----	--------------	--------------	-------------	--------------	-------------	--------------

5 : DEDUCTIONS, GARANTIES, SITUATIONS

*GARANTIE	*Situations déjà réglées
Cautions bancaires remises à la première situation : CIC 100096-20221401344 du 10/05/2022	Situation 1 : 29 750,00€ / 5 950,00€ / 35 700,00€
Retenue de Garantie de 5% conformément au CCAP	Situation 2 : 17 050,00€ / 3 410,00€ / 20 460,00€
	Situation 3 : 30 685,00€ / 6 137,00€ / 36 822,00€
	Situation 4 : 38 577,50€ / 7 715,50€ / 46 293,00€
	Situation 5 : 22 333,50€ / 4 466,70€ / 26 800,20€
	Total situations : 138 396,00€ / 27 679,20€ / 166 075,20€

6 : TOTAL APRES DÉJÀ REGLE	TOTAL SITUATION	57 364,00 €	11 472,80€	68 836,80 €
----------------------------	-----------------	-------------	------------	-------------

8 : REPARTITION SOUS-TRAITANT / MANDATAIRE

Part sous-traitant :	T.T.C.
SOLS MEDITERRANNEE	6 542,00 €
Part Mandataire :	
LAUTIER MOUSSAC	62 294,80 €

Signature MOE :

Dr. Philippe LAMARCA
Gérant de la SARL CAPINGÉ
SARL CAPINGÉ
1950 Av Maréchal Juin
Bât - Le Polygone
30900 NIMES
Responsable Travaux

9 : SOMME DUE POUR LA SITUATION N°

6&DGD

la présente situation est arrêtée à la somme de (en toutes lettres)

soixante huit mille huit cent trente six euros et quatre vingt cents

68 836,80 euro TTC



LAUTIER MOUSSAC

Etablissement BRAJA VESIGNE

activités Peire Plantade
RD 226

30190 MOUSSAC

Tél. : 04.66.81.61.87. - Fax : 04.66.81.61.41.

N° TVA FR 46 319 755 823

SIRET 319 755 823 00196

APE 4211Z - RC 2008 B 00006

Banque : SMC AVIGNON 30077-04854-21377700200-38

IBAN : FR76 3007 7048 5421 3777 0020 038 - BIC : SMCTFR2A

HECTARE

RN 113 - 75, Rue ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

34740 VENDARGUES

Moussac, le 31/07/2023

FACTURE 07/2023 N°T 849

Objet : Lotissement " Louis Chassaret" de 18 lots avenue Jean Aurillon
Lot n°02 : Revêtement, signalisation, mobiliers et clôtures

Affaire suivie par Franck RIGAUD- FR22000

DECOMPTE GENERAL DEFINITIF

N° PRIX	DÉSIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	U	Prix	Quantité Cum	Mt Cum
I. Préparation du Chantier							
I.1	Fourniture et mise en place de la Base de vie et installation de chantier : cabane de chantier, wc chimique : commune pour l'ensemble des lots et pour toute la durée du chantier	1,00	2 450,00 €	f	2 450,00 €	1,00	2 450,00 €
I.2	Fourniture et mise en place d'un panneau de chantier avec les différents intervenants et logos	1,00	350,00 €	f	350,00 €		€
I.3	Fourniture et mise en place de la signalisation de chantier nécessaire à l'intervention (barrières Heras clôture accès chantier, panneaux chantiers AK5, AK10... (sortie camion) sur ch communal, balisage fouilles, travaux... à maintenir pendant toute la durée de l'intervention (rappel proximité d'une école)	1,00	1 050,00 €	f	1 050,00 €	1,00	1 050,00 €
I.4	Réalisation des Plans d'exécution des plateformes pour contrôles fond de forme et du bassin (en coordination avec les Lots 1 et 3)	1,00	850,00 €	f	850,00 €	1,00	850,00 €
I.5	Réalisation des études béton et de dimensionnement des fondations des murs à créer	1,00	1 500,00 €	f	1 500,00 €	1,00	1 500,00 €
Sous total HT prix I					6 200,00 €		5 850,00 €
II. Terrassement divers							
II.1	Terrassement de masse réalisé par le LOT 1 / réception du fond de forme à prévoir 50 MPA mini						
II.11	Nivellement des terrains et lots après travaux à l'engin mécanisé, remise en état des lieux et abords, épaulement des agglomérés et des entrées de lot, de la voirie, création des rampes d'accès des entrées, talutage bassin et ses abords à soigner, à réaliser à l'engin mécanisé, la prestation forfaitaire :	1,00	1 750,00 €	f	1 750,00 €	1,00	1 750,00 €
Sous total HT prix II					1 750,00 €		1 750,00 €
III. Maçonneries							
III.1	Les bordures de liaison type T2-A2 ou T2-T2basse (bordure biaise) , sont réputées incluse dans les prix de fourniture et de pose						
III.2	Fourniture et mise en place d'une bordure préfabriquée en béton de type T2 y/c fondation bétonnée	90,00	29,00 €	ml	2 610,00 €	90,00	2 610,00 €
III.3	Fourniture et mise en place d'une bordure préfabriquée en béton de type T2 Basse y/c fondation bétonnée	120,00	30,00 €	ml	3 600,00 €	120,00	3 600,00 €
III.4	Fourniture et mise en place d'une bordure préfabriquée en béton de type A2 y/c fondation bétonnée	160,00	27,00 €	ml	4 320,00 €	160,00	4 320,00 €
III.5	Fourniture et mise en place d'une bordure préfabriquée en béton de type P1 y/c fondation bétonnée	20,00	26,00 €	ml	520,00 €	20,00	520,00 €
III.6	Fourniture et mise en place d'une bordure préfabriquée en béton de type P3 y/c fondation bétonnée (limite de lot, bordure positionnée à l'intérieure du lot)	160,00	26,00 €	ml	4 160,00 €	0,00	€
III.7	Fourniture et mise en place d'un rang d'aggloméré plein 20x20x50 pour les rangs d'agglomérés et entrées de lots, sous fondation bétonnée et ferraillee avec chaînage (filante) - vue sur agglomérés de Scm minimum	0,00	24,00 €	ml	€		€
III.8	Fourniture et réalisation d'un mur technique maçonné intégrant les coffrets de viabilisation, soit un coffret isolazur 1 (fourni lot 3), une enveloppe béton (fourni lot 4), comprenant le terrassement, la fondation ferraillee et bétonnée, avec raidisseurs verticaux et horizontaux, un linteau, les agglomérés et béton, un enduit ton pierres aspect taloché fin, trois faces avec baguettes d'angles de finition, y/c toutes sujétions	18,00	950,00 €	u	17 100,00 €	18,00	17 100,00 €
III.9	Fourniture et réalisation d'un muret en pierres sèches, avec fondation bétonnée, joints non visibles, hauteur de 60cm avec arase	15,00	350,00 €	m2	5 250,00 €		€
III.10	Mise à la côte et scellement de tous les regards, bouches à clé et autres ouvrages divers (chambres PTT, Bac...) en coordination avec les autres lots	1,00	2 750,00 €	f	2 750,00 €	1,00	2 750,00 €
Sous total HT prix III					40 310,00 €		30 900,00 €



LAUTIER MOUSSAC

Etablissement BRAJA VESIGNE

activités Peire Plantade
RD 226
30190 MOUSSAC

Tél. : 04.66.81.61.87. - Fax : 04.66.81.61.41.
N° TVA FR 46 319 755 823
SIRET 319 755 823 00196

APE 4211Z - RC 2008 B 00006
Banque : SMC AVIGNON 30077-04854-21377700200-38
IBAN : FR76 3007 7048 5421 3777 0020 038 - BIC : SMCTFR2A

HECTARE
RN 113 - 75, Rue ZI Les Portes Domitienne
CS 30020
34740 VENDARGUES

Moussac, le 31/07/2023

FACTURE 07/2023 N°T 849

Objet : Lotissement " Louis Chassaret" de 18 lots avenue Jeau Aurillon
Lot n°02 : Revêtement, signalisation, mobiliers et clôtures

Affaire suivie par Franck RIGAUD- FR22000

DECOMPTE GENERAL DEFINITIF

N° PRIX	DÉSIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	U	Prix	Quantité Cum	Mt Cum
IV. Mur de soutènement du bassin							
IV.1	Fourniture et réalisation d'un mur de soutènement d'une hauteur fini de 1,30m, prestation comprenant : l'implantation, la préparation, le terrassement de la fouille, le rabattement de la nappe, le pompage dans la fouille, la fondation bétonnée et ferraillee, les raidisseurs verticaux et horizontaux, les agglomérés, les ferrailles divers, le ciment, l'apport en eau, les arases horizontales, l'enduit hydraulique de façade 3 faces de couleur ton pierre type G20 gratté, l'épaulement du mur avec les matériaux du site, le nettoyage en fin de chantier y/c toutes sujétions	135,00	250,00 €	m2	33 750,00 €	0,00	- €
Sous total HT prix IV					33 750,00 €		- €
V. Revêtements et structures voirie / trottoir							
V.1	Fourniture et mise en place d'un geotextile anticontaminant (voies, trottoirs, Hors entrées de lot)	1300,00	1,00 €	m2	1 300,00 €	1300,00	1 300,00 €
V.2	Fourniture et mise en place de GNT 0/80 ép=0,25m moyen pour structure à créer y/c compactage soigné (voies, trottoirs, entrées de lot)	325,00	28,00 €	m3	9 100,00 €	325,00	9 100,00 €
V.3	Fourniture et mise en place de GNT 0/31,5 ép=0,20m moyen pour structure à créer y/c compactage soigné (voies, trottoirs, entrées de lot)	230,00	29,00 €	m3	6 670,00 €	230,00	6 670,00 €
V.4	Fourniture et mise en place de concassés calcaire 4/8 ép=0,20m moyen pour structure à créer y/c compactage soigné (sous dalles alvéolaires)	30,00	32,00 €	m3	960,00 €	30,00	960,00 €
V.5	Fourniture et mise en place d'enrobé BBSG 0/10 (couche de roulement) pour voirie ep 0.06 m VOIRIE	680,00	15,50 €	m2	10 540,00 €	680,00	10 540,00 €
V.6	Fourniture et mise en place d'un enrobé BB 0/6 manuel pour les trottoirs	310,00	19,00 €	m2	5 890,00 €	310,00	5 890,00 €
V.7	Fourniture et mise en place d'un enrobé BBSG 0/10 pour les entrées de lot	0,00	18,00 €	m2	- €		- €
V.8	Fourniture et mise en place de dalles alvéolaires	150,00	40,00 €	m2	6 000,00 €	150,00	6 000,00 €
V.9	Fourniture et mise en place d'un concassé calcaire clair 6/8mm pour remblais drainant dans les dalles alvéolaires sur 5cm y/c compactage soigné	150,00	15,00 €	m2	2 250,00 €	150,00	2 250,00 €
Sous total HT prix V					42 710,00 €		42 710,00 €
VI. Mobiliers Urbains / Signalisations V et H							
VI.1	Réalisation d'un marquage au sol normalisé (couleur blanc) conformément aux normes en vigueur : cédez le passage, passages piétons, délimitation des places de stationnement, fléchages, places PMR)	1,00	1 500,00 €	f	1 500,00 €	1,00	1 500,00 €
VI.2	Fourniture et mise en place de potelet haute visibilité en acier thermolaqué de RAL 7024 avec bande contrastée, de 1,20m y/c toutes sujétions	8,00	175,00 €	u	1 400,00 €	8,00	1 400,00 €
VI.3	Fourniture et mise en place de bande podotactile à coller en résine blanche sur trottoir	4,00	110,00 €	u	440,00 €	4,00	440,00 €
VI.4	Fourniture et mise en place de panneaux de signalisation taille 600 (miniature) y/c support 40/80 en galva (Stopx1, sens interdit x5, panneau bassin x1, places PMR x1, sens unique x3, obligation x1)	12,00	255,00 €	u	3 060,00 €	12,00	3 060,00 €
Sous total HT prix VI					6 400,00 €		6 400,00 €



LAUTIER MOUSSAC

Etablissement BRAJA VESIGNE

activités Peire Plantade
RD 226

30190 MOUSSAC

Tél. : 04.66.81.61.87. - Fax : 04.66.81.61.41.

N° TVA FR 46 319 755 823

SIRET 319 755 823 00196

APE 4211Z - RC 2008 B 00006

Banque : SMC AVIGNON 30077-04854-2137700200-38

IBAN : FR76 3007 7048 5421 3777 0020 038 - BIC : SMCSTR2A

HECTARE

RN 113 - 75, Rue ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

34740 VENDARGUES

Moussac, le 31/07/2023

FACTURE 07/2023 N°T 849

Objet : Lotissement " Louis Chassaret" de 18 lots avenue Jean Aurillon
Lot n°02 : Revêtement, signalisation, mobiliers et clôtures

Affaire suivie par Franck RIGAUD- FR22000

DECOMPTE GENERAL DEFINITIF

N° PRIX	DÉSIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	U	Prix	Quantité Cum	Mt Cum
VII. Clôtures et portail							
VII.1	Fourniture et pose d'une clôture panneau rigide de couleur type Noir-Olive Ral 6015, prestation complète h=1,73m : comprenant les poteaux, les panneaux, les attaches...diamètre 4/5mm, maille 200x55mm, longueur 2500mm, 46fils verticaux, résistance rupture 400-550 N/mm2, plastifié par électrostatique processus phosphatation microcristalline...(autour du bassin à fixer sur mur comprenant le carottage)	80,00	32,00 €	ml	2 560,00 €		€
VII.2	Fourniture et pose d'un portail deux vantaux pour accès au bassin, de hauteur 1,70m et 3,50m de large, barreaudé de RAL 6015, y/c poteaux, serrurerie et toutes sujétions	1,00	1 750,00 €	f	1 750,00 €		€
VII.3	Fourniture et pose d'une clôture panneau rigide de couleur type Noir-Olive Ral 6015, prestation complète h=1,73m : comprenant les poteaux, les panneaux, les attaches...diamètre 4/5mm, maille 200x55mm, longueur 2500mm, 46fils verticaux, résistance rupture 400-550 N/mm2, plastifié par électrostatique processus phosphatation microcristalline...(en limite de lot comprenant les massifs béton, à positionner derrière la bordure P3)	200,00	32,00 €	ml	6 400,00 €		€
VII.4	Fourniture et pose d'une clôture panneau rigide de couleur type Noir-Olive Ral 6015, prestation complète h=1,73m : comprenant les poteaux, les panneaux, les attaches...diamètre 4/5mm, maille 200x55mm, longueur 2500mm, 46fils verticaux, résistance rupture 400-550 N/mm2, plastifié par électrostatique processus phosphatation microcristalline...(option en magenta, à carroter dans le mur)	145,00	32,00 €	ml	4 640,00 €		€
Sous total HT prix VII					15 350,00 €		€
VIII. Contrôles et Réception							
VIII.1	Fourniture et réalisation d'essais de portance à la plaque tous les 200m² de plateforme avec remise d'un rapport avant mise en place du revêtement définitif	1,00	500,00 €	f	500,00 €	1,00	500,00 €
VIII.2	Réalisation du Plan de récolement géoréférencé de la voirie, bordures, revêtements, mobiliers...(levé topo général)	1,00	850,00 €	f	850,00 €	1,00	850,00 €
Sous total HT prix VIII					1 350,00 €		1 350,00 €



LAUTIER MOUSSAC

Etablissement BRAJA VESIGNE

activités Peire Plantade

RD 226

30190 MOUSSAC

Tél. : 04.66.81.61.87. - Fax : 04.66.81.61.41.

N° TVA FR 46 319 755 823

SIRET 319 755 823 00196

APE 4211Z - RC 2008 B 00006

Banque : SMC AVIGNON 30077-04854-21377700200-38

IBAN : FR76 3007 7048 5421 3777 0020 038 - BIC : SMCTFR2A

HECTARE

RN 113 - 75, Rue ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

34740 VENDARGUES

Moussac, le 31/07/2023

FACTURE 07/2023 N°T 849

Objet : Lotissement " Louis Chassaret" de 18 lots avenue Jean Aurillon
Lot n°02 : Revêtement, signalisation, mobiliers et clôtures

Affaire suivie par Franck RIGAUD- FR22000

DECOMPTÉ GENERAL DEFINITIF

N° PRIX	DÉSIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	U	Prix	Quantité Cum	Mt Cum
TRAVAUX EXTERIEURS							
IX. Travaux extérieurs - création de cheminement piéton							
V.1	Fourniture et mise en place de la signalisation de chantier nécessaire à l'intervention (barrières Heras clôture accès chantier, panneaux chantiers AK5, AK10,, (sortie camion) sur ch communal, balisage fouilles, travaux...à maintenir pendant toute la durée de l'intervention (sur voie publique) Découpage à ç la scie à disque du revêtement existant pour ancrage de la future bordure	1,00	750,00 €	f	750,00 €	1,00	750,00 €
V.2	Terrassement du revêtement existant y/c déblais à évacuer	100,00	5,00 €	ml	500,00 €	100,00	500,00 €
V.3	Fourniture et mise en place de la bordure T2 et T2basse	50,00	15,00 €	m3	750,00 €	225,00	3 375,00 €
V.4	Fourniture et mise en place de GNT 0/31,5 en remblais de la zone trottoir y/c compactage et réglage	100,00	30,00 €	ml	3 000,00 €	180,00	5 400,00 €
V.5	Fourniture et mise en place d'enrobé BBSG 0/10 (couche de roulement) pour voirie ep 0,06 m VOIRIE	48,00	32,00 €	m3	1 536,00 €	85,00	2 720,00 €
V.6	Fourniture et réalisation d'un béton désactivé ép 10cm de granulométrie 4/8mm en calcaire	50,00	15,50 €	m2	775,00 €	460,00	7 130,00 €
V.7	Fourniture et mise en place de terre végétale pour remblais derrière le cheminement zone nord	185,00	42,00 €	m2	7 770,00 €	280,00	11 760,00 €
V.8	Fourniture et plantation d'arbuste en C3 40/60 (1,5 unités au m2) d'essence arbustes décoratifs (lavande, sauge, ciste teucrium, phlomis...) et/ou graminées décoratives (carex, stipa, Pennisetum, miscanthus...)	25,00	30,00 €	m3	750,00 €	80,00	2 400,00 €
V.9	Fourniture et réalisation d'un marquage passage piéton	70,00	15,00 €	m2	1 050,00 €	-	€
V.10	Fourniture et mise en place de panneaux de signalisations y/c toutes sujétions	2,00	150,00 €	u	300,00 €	2,00	300,00 €
V.11	Fourniture et mise en place de bandes podotactiles à coller sur la largeur du passage piéton	2,00	255,00 €	u	510,00 €	13,00	3 315,00 €
V.12	Fourniture et mise en place de potelets haute visibilité conformément au matériel de la commune	4,00	110,00 €	u	440,00 €	4,00	440,00 €
V.13	Panneau chaussidou	8,00	175,00 €	u	1 400,00 €	8,00	1 400,00 €
	Mat d'écoulement en alu		380,00 €	u		5,00	1 900,00 €
	Dépose et repose de panneau de rue		650,00 €	u		1,00	650,00 €
	F et P plaque de rue		150,00 €	u		2,00	300,00 €
	Marquage complet damier - stop-Fléchage-chaussidou - Bande cycle peinture ocre		240,00 €	u		1,00	240,00 €
			3 500,00 €	u		1,00	3 500,00 €
	Sous total HT prix VIII				19 531,00 €		46 080,00 €
TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES							
PN.1	Nettoyage des terrains et nivellement des lots			F	2 000,00 €	2,00	4 000,00 €
PN.2	Réalisation de la plateforme du Poste EDF			F	2 000,00 €	1,00	2 000,00 €
PN.3	Création d'un mur de soutènement autour du transfo (h=1,20m moyen) y/c l'escalier d'accès et dalle de propreté autour de l'ouvrage + enduit			M2	300,00 €	25,00	7 500,00 €
PN.4	soubassement			M2	45,00 €	12,00	540,00 €
PN.5	réalisation d'une dalle en béton en périphérie du poste EDF			M2	25,00 €	120,00	3 000,00 €
PN.6	Reprise piste vélo Av Jean Aurillon, découpe enrobé, terrassement, préparation, remblaiement GNT, sur 1,50m moyen,			ML	35,00 €	20,00	700,00 €
PN.7	Reprise de la bordure T2 trottoir Av Jean Aurillon, dépose/repose			F	800,00 €	1,00	800,00 €
PN.8	Mise en place de remblais pour création de la rampe du bassin			ML	65,00 €	120,00	7 800,00 €
PN.9	Curage du fossé			ML	135,00 €	30,00	4 050,00 €
PN.10	Remblaiement noue (drain/40_80/Geotextile/Terre végétale) sur 60 ml(Rabais 50%=> 30ml)			FT	1 800,00 €	1,00	1 800,00 €
PN.11	Mise à disposition d'une équipe pour sondage regard EP à l'arrière du			M2	49,00 €	310,00	15 190,00 €
PN.12	Plue value au prix V,6 pour mise en place d'un béton désactivé sous trottoirs ép 15cm (Circulés)			M2	19,00 €	150,00	2 850,00 €
	Plue value au prix V,8 pour mise en place de pavés béton type UNIVER						



LAUTIER MOUSSAC

Etablissement BRAJA VESIGNE

activités Peire Plantade
RD 226

30190 MOUSSAC

Tél. : 04.66.81.61.87. - Fax : 04.66.81.61.41.

N° TVA FR 46 319 755 823

SIRET 319 755 823 00196

APE 4211Z - RC 2008 B 00006

Banque : SMC AVIGNON 30077-04854-21377700200-38

IBAN : FR76 3007 7048 5421 3777 0020 038 - BIC : SMCTFR2A

HECTARE

RN 113 - 75, Rue ZI Les Portes Domitiennees

CS 30020

34740 VENDARGUES

Moussac, le 31/07/2023

FACTURE 07/2023 N°T 849

Objet : Lotissement " Louis Chassaret" de 18 lots avenue Jeau Aurillon
Lot n°02 : Revêtement, signalisation, mobiliers et clôtures

Affaire suivie par Franck RIGAUD- FR22000

DECOMPTE GENERAL DEFINITIF

N° PRIX	DÉSIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	U	Prix	Quantité Cum	Mt Cum
PN13	Plue value pour transfert (Application des enrobés en 2 fois)			FT	1 500,00 €	1,00	1 500,00 €
PN14	Apport concassés 80/100 en fond de bassin			M2	15,50 €	580,00	8 990,00 €
Sous total TS							60 720,00 €
RECAPITULATIF LOT 2							
	I. Préparation du Chantier				6 200,00 €		5 850,00 €
	II. Terrassement divers				1 750,00 €		1 750,00 €
	III. Maçonneries				40 310,00 €		30 900,00 €
	IV. Mur de soutènement du bassin				33 750,00 €		- €
	V. Revêtements et structures voirie / trottoir				42 710,00 €		42 710,00 €
	VI. Mobiliers Urbains / Signalisations V et H				6 400,00 €		6 400,00 €
	VII. Clôtures et portail				15 350,00 €		- €
	VIII. Contrôles et Réception				1 350,00 €		1 350,00 €
	IX. Travaux extérieurs				19 531,00 €		46 080,00 €
	Travaux supplémentaires				18 040,00 €		60 720,00 €
MONTANT TOTAL H.T.					185 391,00 €		195 760,00 €



LAUTIER MOUSSAC
Etablissement BRAJA VESIGNE

activités Peire Plantade

RD 226

30190 MOUSSAC

Tél. : 04.66.81.61.87. - Fax : 04.66.81.61.41.

N° TVA FR 46 319 755 823

SIRET 319 755 823 00196

HECTARE

RN 113 - 75, Rue ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

34740 VENDARGUES

APE 4211Z - RC 2008 B 00006

Banque : SMC AVIGNON 30077-04854-21377700200-38

IBAN : FR76 3007 7048 5421 3777 0020 038 - BIC : SMCTFR2A

Moussac, le 31/07/2023

FACTURE 07/2023 N°T 849

Objet : Lotissement " Louis Chassaret" de 18 lots avenue Jeau Aurillon
Lot n°02 : Revêtement, signalisation, mobiliers et clôtures

Affaire suivie par Franck RIGAUD- FR22000

DECOMPTE GENERAL DEFINITIF

N° PRIX	DÉSIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	U	Prix	Quantité Cum	Mt Cum
N° de compte: SG AVIGNON 30003 03566 00020012773 28						Montant HT	195 760,00 €
IBAN: FR76 30003 03566 00020012773 28						Déduire situation m-1	138 396,00 €
Pénalités : "Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, des pénalités de retard au taux de refinancement de la BCF, majoré de 10 points de pourcentage, et une indemnité de 40 € sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture"						Montant HT	57 364,00 €
						TVA 20%	11 472,80 €
						Montant TTC	68 836,80 €

Paiement Direct SOLS 6 542,00 €

A percevoir LAUTIER 62 294,80 €

HECTARE
RN113 - 75, Rue ZI Les Portes
Domitiennes - CS 30020
34740 VENDARGUES
s/c CAP INGE

Objet : Lotissement "Louis Chassaret" de 18 lots - Avenue Jean Aurillon à Générac
FR22000 Lot n°02 : Revêtement, signalisation, mobiliers et clôtures

ATTESTATION DE PAIEMENT

Nature des prestations : Réalisation de béton désactivé

Nous soussignés, BRAJA VESIGNE, titulaire du Marché notifié le **26/02/22** certifions qu'il doit être payé directement à la **Société Sols Méditerranée** sous traitant agréé, en vertu de l'acte spécial de sous-traitance du 03/10/2022 au titre des travaux la somme de :

Montant des prestations HT : **6 542,00 €**
(Autoliquidation (CGI ann.II art. 242 nonies A, I-13°))

Compte à créditer :

CIC DROME ARDECHE ENTREPRISES
IBAN : FR76 1009 6185 2000 0186 2620 262
BIC : CMCIFRPP

Moussac le, 31/07/2023

LAUTIER MOUSSAC
Etablissement BRAJA VESIGNE
N°5 Zone d'Activités Peire Flaridade - RD 226
~~30100 MOUSSAC~~
Tel : 04.66.81.61.67 - Fax : 04.66.81.61.41
~~SIRET : 310 756 873 00008 APE 4311Z~~

LAUTIER MOUSSAC

ETS BRAJA VESIGNE
N°5 ZA Peire Plantade - RD226

30190 MOUSSAC

FACTURE N°: 23-06-0335

SITUATION N°2

Chantier N° G22182

Milhaud, le 22 juin 2023

Lotissement Hectare
Commune de GENERAC 30

cf : Acte de paiement direct HECTARE = 21 870 €HT

Désignation	Marché		Quantités			Montant H.T.
	U	P.U.	cumul n-1	situ.	cumul n	Cumulé
BD Béton Désactivé Ép 15 cm	m²	52,00	256	33	289	15 028,00
BD Béton Désactivé Ép 10 cm	m²	38,00	0	127	127	4 826,00

MONTANT HT SITUATION N°2	19 854,00
déduction situations précédentes	13 312,00
MONTANT HT SITUATION N°2 NET	6 542,00
T.V.A. Auto-liquidée	
MONTANT TTC	6 542,00

(Autoliquidation TVA - article 283-2 nonies CGI)

Lieu d'intervention : GENERAC

Mode de règlement : Virement fin de mois 40 jours, le 15

Date d'échéance : 15/08/2023

RIB Identifiant national du compte				Domiciliation
Banque 10096	Guichet 18520	N° de compte 00018626202	Clé 62	CIC VALENCE
IBAN FR76 1009 6185 2000 0186 2620 262				BIC CMCIFRPP

"Au titre de l'article L441-3 du Code du Commerce, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est de 40€ non soumise à TVA"

CONDITIONS GÉNÉRALES CONTRACTUELLES

DEFINITIONS

Ces conditions générales sont considérées comme substantielles de l'accord des parties. On appellera ci-après :

- l'entreprise de sol : "L'Entreprise"
- le client (maître d'ouvrage, entrepreneur principal, etc...) : "le Co-contractant".

COMMANDE

1. La commande (qui résulte d'un devis signé ou d'un ordre écrit acceptant le devis, ou - dans le cas exceptionnel où l'une ou l'autre de ces pièces ferait défaut - du démarrage des travaux) entraîne de plein droit adhésion par le Co-contractant aux présentes conditions générales.
2. Pour l'entreprise, le contrat est réputé conclu par l'accusé de réception confirmatif de la commande ou sinon par le démarrage des travaux.
3. En cas de sous-traitance, le Co-contractant s'engage à avoir accompli toutes formalités requises par la loi n°75-1334 du 31.12.75, d'ordre public. Même s'il y a sous-traitance en chaîne, le Co-contractant fera en sorte que l'Entreprise bénéficie de toutes les garanties prévues par la loi, y compris vis-à-vis du Maître de l'ouvrage.

PRIX

1. Il est fixé par les conditions particulières de l'offre acceptée et confirmée.
2. Toute sujétion intervenant sur le chantier, extérieure à l'Entreprise et non prévue à la commande, entraînera une modification de prix correspondante.
3. Les modalités particulières de paiement sont précisées dans l'offre confirmée. A défaut, le prix sera payable à raison de 20 % à la commande et le solde par chèque dans les 28 jours suivant la prise de possession des travaux exécutés par l'Entreprise.
4. Le retard de règlement par rapport à la date d'exigibilité entraîne de plein droit paiement à l'Entreprise d'un intérêt sur les sommes dues supérieur de cinq points aux taux de l'intérêt légal, Ceci sans préjudice de dommages et intérêts et frais de recouvrement.
5. Il peut être prévu une retenue de garantie si elle est formellement stipulée dans les conditions particulières de la commande confirmée. L'Entreprise pourra toutefois y substituer à tout moment une caution, conformément à la loi du 16.07.1971. Le Co-contractant ne pourra alors sous aucun prétexte différer le paiement de la retenue de garantie. De plein droit, la caution prendra fin à l'expiration du délai de un an suivant la réception, sauf opposition motivée et notifiée par le Co-contractant à la caution et à l'entreprise dans ce délai.
6. Conformément aux articles L441-3 et L441-5 du Code du Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Cette indemnité applicable aux relations entre professionnels s'ajoute aux pénalités de retard et n'est pas soumise à la T.V.A.

TRAVAUX ET DTU

1. Ils doivent être conformes aux règles professionnelles. Sauf disposition expresse y dérogeant spécialement, l'Entreprise ne peut en aucun cas être tenue au-delà de ces règles (en particulier sur le plan de l'esthétique).
2. Le délai d'exécution est précisé dans la commande. Le Co-contractant doit avoir pris toutes dispositions pour que l'ouvrage soit techniquement parfait pour accueillir le sol (il en répond) et pour qu'il soit libéré entièrement 48 heures au moins avant l'intervention de l'Entreprise. A moins d'un impératif sérieux dont elle devra justifier au Co-contractant, l'Entreprise ne pourra décaler de plus de trois jours le démarrage des travaux prévus dans la commande.
3. A la prise de possession, laquelle intervient dès l'achèvement des travaux (sauf disposition différente justifiée et signifiée à l'Entreprise dans les 24 heures au plus tard), le Co-contractant doit impérativement assurer la protection de l'ouvrage jusqu'à la réception. En particulier, l'ouvrage doit être interdit d'accès pendant 3 jours et interdit au passage des véhicules utilitaires ou de tout engin lourd pendant 28 jours. L'expiration de ce dernier délai marque - sauf refus dûment motivé et notifié dans les 28 jours au plus tard de la prise de possession - la réception et le point de départ des garanties légales de l'entreprise et

des assurances. Les réserves éventuelles doivent être portées à la connaissance de l'entreprise par écrit.

4. Si une stipulation particulière a été disposée concernant la teinte, le Co-contractant reconnaît savoir que la teinte définitive ne sera obtenue qu'après la disparition par abrasion naturelle du produit de cure (dans un délai de six mois au minimum) et que l'Entreprise n'assure à cet égard qu'une obligation de moyen. De convention expresse, une doléance de teinte ne pourra en aucun cas justifier une retenue quelconque sur les paiements dus à l'Entreprise.

LITIGES

1. Toutes les clauses qui précèdent priment sur toute autre disposition sauf stipulation contraire, expresse et précise.
2. Les parties tenteront de régler tout litige avant de saisir les tribunaux. Elles attribuent compétence territoriale aux juridictions dans le ressort desquelles se trouve le siège de l'Entreprise ou, au choix de cette dernière, aux juridictions du lieu d'exécution des travaux.